



Comment renoncer à son lien filial??

Par **maark**, le **10/04/2008** à **11:11**

Bonjour,
J'ai 25 ans et j'ai un frère. Depuis 4 ans, je suis en conflit permanent avec ma famille et plus particulièrement mes parents, qui me pourrissent la vie en ne respectant pas mes choix et en me détruisant psychologiquement par leur incompréhension et leurs remarques.
Depuis 4 ans, je n'ai cessé de le leur dire, mais ils sont apparemment déterminés à détruire mon couple, ma vie et ma joie de vivre.
Outre un repos psychologique, je souhaiterais renoncer à mon lien filial.
En effet, j'ai peur que je doive m'occuper d'eux quand ils seront âgés alors que je ne les considère pas comme mes "parents", n'exige plus rien d'eux et ne veux plus jamais en entendre parler, afin de pouvoir me reconstruire.
Ma question est: Quelles démarches dois je entreprendre pour renoncer à mon "lien" filial et ne plus rien devoir à mes géniteurs?
Merci pour votre réponse!!